

# A

## rgument d'autorité

Il s'agit ici d'**utiliser une citation**, qui ne doit pas être reprise littéralement : on peut la paraphraser. Elle ne peut servir d'appui comme si l'autorité pensait à notre place. Cette carte vient toujours après une carte « argument par la raison ». Elle est justifiée par l'usage des arguments d'autorité dans la disputatio. Bien que la forme canonique des disputes commence par une liste des opinions des autorités, pro et contra, on remarque cependant que la tendance générale est de donner davantage de poids à l'argumentation par la raison. Il est intéressant de mentionner ainsi que le maître, dans sa determinatio, ne recourait jamais aux autorités de la Bible ou des Pères pour prouver sa véracité. Les autorités peuvent au plus intervenir à titre de confirmation des arguments, mais pas à la place de l'argumentation (« c'est vrai puisque Truc l'a dit »).

# A

## rgument d'autorité

Il s'agit ici d'**utiliser une citation**, qui ne doit pas être reprise littéralement : on peut la paraphraser. Elle ne peut servir d'appui comme si l'autorité pensait à notre place. Cette carte vient toujours après une carte « argument par la raison ». Elle est justifiée par l'usage des arguments d'autorité dans la disputatio. Bien que la forme canonique des disputes commence par une liste des opinions des autorités, pro et contra, on remarque cependant que la tendance générale est de donner davantage de poids à l'argumentation par la raison. Il est intéressant de mentionner ainsi que le maître, dans sa determinatio, ne recourait jamais aux autorités de la Bible ou des Pères pour prouver sa véracité. Les autorités peuvent au plus intervenir à titre de confirmation des arguments, mais pas à la place de l'argumentation (« c'est vrai puisque Truc l'a dit »).

# A

## rgument d'autorité

Il s'agit ici d'**utiliser une citation**, qui ne doit pas être reprise littéralement : on peut la paraphraser. Elle ne peut servir d'appui comme si l'autorité pensait à notre place. Cette carte vient toujours après une carte « argument par la raison ». Elle est justifiée par l'usage des arguments d'autorité dans la disputatio. Bien que la forme canonique des disputes commence par une liste des opinions des autorités, pro et contra, on remarque cependant que la tendance générale est de donner davantage de poids à l'argumentation par la raison. Il est intéressant de mentionner ainsi que le maître, dans sa determinatio, ne recourait jamais aux autorités de la Bible ou des Pères pour prouver sa véracité. Les autorités peuvent au plus intervenir à titre de confirmation des arguments, mais pas à la place de l'argumentation (« c'est vrai puisque Truc l'a dit »).

# A

## rgument d'autorité

Il s'agit ici d'**utiliser une citation**, qui ne doit pas être reprise littéralement : on peut la paraphraser. Elle ne peut servir d'appui comme si l'autorité pensait à notre place. Cette carte vient toujours après une carte « argument par la raison ». Elle est justifiée par l'usage des arguments d'autorité dans la disputatio. Bien que la forme canonique des disputes commence par une liste des opinions des autorités, pro et contra, on remarque cependant que la tendance générale est de donner davantage de poids à l'argumentation par la raison. Il est intéressant de mentionner ainsi que le maître, dans sa determinatio, ne recourait jamais aux autorités de la Bible ou des Pères pour prouver sa véracité. Les autorités peuvent au plus intervenir à titre de confirmation des arguments, mais pas à la place de l'argumentation (« c'est vrai puisque Truc l'a dit »).

# A

## rgument par la raison

Il s'agit ici de **produire des raisonnements** corrects, autrement dit il faut pouvoir inférer des conclusions correctes à partir de l'autorité sollicitée. Celle-ci doit être intégrée dans un raisonnement qui suit la forme syllogistique : « Machin dit que..., or..., donc ». On se contentera ici de travailler l'inférence : « Machin dit que, donc on peut en déduire que... ». Cette carte est justifiée par l'importance dans une disputatio de la validité formelle des raisonnements. On est sûr de la vérité des citations ; si on respecte les règles du raisonnement correct, on se donne ainsi la chance d'accroître le domaine du connu, de la vérité accessible aux humains.

# A

## rgument par la raison

Il s'agit ici de **produire des raisonnements** corrects, autrement dit il faut pouvoir inférer des conclusions correctes à partir de l'autorité sollicitée. Celle-ci doit être intégrée dans un raisonnement qui suit la forme syllogistique : « Machin dit que..., or..., donc ». On se contentera ici de travailler l'inférence : « Machin dit que, donc on peut en déduire que... ». Cette carte est justifiée par l'importance dans une disputatio de la validité formelle des raisonnements. On est sûr de la vérité des citations ; si on respecte les règles du raisonnement correct, on se donne ainsi la chance d'accroître le domaine du connu, de la vérité accessible aux humains.

# A

## rgument par la raison

Il s'agit ici de **produire des raisonnements** corrects, autrement dit il faut pouvoir inférer des conclusions correctes à partir de l'autorité sollicitée. Celle-ci doit être intégrée dans un raisonnement qui suit la forme syllogistique : « Machin dit que..., or..., donc ». On se contentera ici de travailler l'inférence : « Machin dit que, donc on peut en déduire que... ». Cette carte est justifiée par l'importance dans une disputatio de la validité formelle des raisonnements. On est sûr de la vérité des citations ; si on respecte les règles du raisonnement correct, on se donne ainsi la chance d'accroître le domaine du connu, de la vérité accessible aux humains.

# A

## rgument par la raison

Il s'agit ici de **produire des raisonnements** corrects, autrement dit il faut pouvoir inférer des conclusions correctes à partir de l'autorité sollicitée. Celle-ci doit être intégrée dans un raisonnement qui suit la forme syllogistique : « Machin dit que..., or..., donc ». On se contentera ici de travailler l'inférence : « Machin dit que, donc on peut en déduire que... ». Cette carte est justifiée par l'importance dans une disputatio de la validité formelle des raisonnements. On est sûr de la vérité des citations ; si on respecte les règles du raisonnement correct, on se donne ainsi la chance d'accroître le domaine du connu, de la vérité accessible aux humains.

